



Xavier BRETON

Député de l'Ain

Conseiller Municipal de Bourg-en-Bresse

Bourg-en-Bresse, le 26 janvier 2010

Madame, Monsieur,

Le Parlement a voté le 18 décembre dernier la suppression de la **Taxe professionnelle** et la mise en place d'une **Contribution Economique Territoriale**.

Les débats parlementaires, qui ont eu lieu dans le cadre de la discussion du projet de loi de Finances pour 2010, ont été riches et constructifs, cherchant à concilier l'objectif d'un allègement significatif de l'imposition des entreprises et l'impératif de préserver les ressources budgétaires des collectivités territoriales.

Afin de vous apporter une information complète et objective sur cette réforme importante de notre fiscalité locale, j'ai souhaité organiser une réunion d'information ouverte à l'ensemble des conseillers municipaux, des acteurs économiques, ainsi qu'au public intéressé, en présence de l'un des principaux acteurs de cette réforme.

C'est pourquoi, j'ai le plaisir de vous inviter à une **conférence-débat** animée par le journaliste, Laurent Guigon

***Suppression de la taxe professionnelle, nouvelle contribution
économique territoriale :
Quels enjeux pour nos territoires ?***

en présence de

Gilles CARREZ

Député du Val-de-Marne,
Rapporteur général du Budget à l'Assemblée nationale,
Président du Comité des Finances Locales

***Lundi 15 février 2010
à 20h30
à la salle des fêtes de CERTINES***

Dans l'attente de vous retrouver à cette occasion, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Xavier BRETON